



référence

AF24

Les fondamentaux de l'assurance.

Durée présentiel/distanciel : 180mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel

Catégorie : Distribution d'assurances

Éligible DDA : Oui

Public :

 Dirigeant

 Juriste

 Responsable réseau

Prérequis : Connaître les produits de l'entreprise et son réseau de distribution



Formation suivie en présentiel

 Durée
180 min

 Dates ou période
À définir

 Horaires
À définir

 Nombre de participants
Min 1 – Max 8

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : 2160 € HT

Formation suivie en distanciel

 Durée
180 min

 Dates ou période
À définir

 Horaires
À définir

 Nombre de participants
Min 1 – Max 8

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Incription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

Tarif : 1620 € HT

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 »

aujourd'hui à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable NTI FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



Pas de e-learning pour cette formation

1. Objectifs de la formation et compétences visées

La formation vise à donner tous les éléments de compréhension du secteur de l'assurance (données chiffrées, acteurs du marché), de l'opération d'assurance et des différentes catégories d'assurance sur le marché français.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier les acteurs du secteur de l'assurance
- Comprendre et pouvoir décrire une opération d'assurance
- Connaître les différentes assurances sur le marché

2. Contenu

1. Présentation du secteur de l'assurance

- Les données macro-économiques sur l'assurance
- Les rôles de l'assurance et de la réassurance
- Le marché français de l'assurance
- Le marché européen de l'assurance

2. Les entreprises d'assurance

- Les différentes formes d'entreprises d'assurance
- L'agrément, le retrait d'agrément, le transfert de portefeuille, la liquidation



3. Les opérations d'assurance

- Définition
- Bases techniques de l'assurance
- Mécanismes juridiques
- Mécanisme de détermination de la prime / cotisation
- Relations avec les fournisseurs

4. Les différentes catégories d'assurances

- Assurances de personnes et assurances de biens et responsabilité
- Assurances individuelles et assurances collectives
- Assurances obligatoires et assurances facultatives
- Assurances à caractère indemnitaire et assurances à caractère forfaitaire
- Assurances de répartition et assurances de capitalisation

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 » auprés de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



FICHE DESCRIPTIVE FORMATION

- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.